

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Le Conseil des Délégués, auquel prennent part les représentants des Sociétés nationales, du CICR et de la Ligue, s'est réuni le 22 octobre 1986 sous la présidence de M. Alexandre Hay, président du CICR.

Le thème principal dont a débattu le Conseil concernait la contribution de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la paix. Le Conseil a pris connaissance du rapport de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix relatif à ses travaux depuis le Conseil des Délégués de 1985, ainsi que de son rapport complémentaire portant sur les dernières délibérations de la Commission et notamment sur ses propositions relatives à sa composition future. Le Conseil a ainsi décidé, par consensus, de retenir la suggestion que lui a faite la Commission de voir sa composition élargie de deux membres.

Le nombre total des membres de la Commission a été ainsi porté de 15 à 17: Outre le CICR, la Ligue et l'Institut Henry-Dunant, les deux Sociétés nationales organisatrices des deux Conférences mondiales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix, à Belgrade en 1975 et à Aaland et Stockholm, en 1984, soit les Croix-Rouges de Yougoslavie et de Suède, deviennent membres *ex-officio* de la Commission. A la demande de la Croix-Rouge suédoise, la Croix-Rouge finlandaise bénéficiera, alternativement avec la Suède, du statut de membre *ex-officio*, puisqu'elle a été la co-organisatrice de la Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix. Conformément à la décision n° 1 du Conseil des Délégués de 1985, six Sociétés nationales ont été reconduites dans leurs fonctions: il s'agit des Sociétés nationales des pays suivants: République démocratique allemande, Australie, Egypte, France, Indonésie, Mauritanie. Les six nouvelles Sociétés sont celles du Bénin, du Brésil, de Colombie, de l'Ethiopie, de Jordanie et de la République arabe du Yémen.

Les délibérations du Conseil des Délégués ont fait surgir de nombreux thèmes de réflexion pour la Commission, notamment la création d'un prix ou d'une médaille Croix-Rouge et Croissant-Rouge de la paix, l'importance de l'éducation des jeunes dans l'esprit de paix, l'option d'une prési-

dence tournante du CICR et de la Ligue pour la Commission, l'éventuelle convocation d'une troisième Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix, sans oublier les idées relatives à une Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix. Sur toutes ces propositions et sur d'autres, la Commission présentera au Conseil des Délégués un rapport intermédiaire en 1987 et un rapport définitif en 1989.

Le Conseil des Délégués a également adopté, par consensus, trois résolutions sur la contribution de la Croix-Rouge à la paix.

Enfin, le Conseil des Délégués, informé du retrait de M. Harald Huber, président de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix, l'a remercié d'avoir grandement contribué au succès de la Commission. M. Alexandre Hay succédera à M. Harald Huber dans cette fonction quand il quittera la présidence du CICR.

Le rapport sur les activités de l'Institut Henry-Dunant en 1985-86 a été présenté par M. Maurice Aubert, président de l'Institut et vice-président du CICR. Celui-ci a aussi annoncé la nomination par l'Assemblée de l'Institut, au poste de directeur, de M. Jean Hoefliger, actuellement délégué général du CICR pour le Moyen-Orient. De nombreuses Sociétés nationales ont exprimé leurs remerciements à l'équipe qui a animé l'Institut Henry-Dunant ces dernières années, notamment à M. Jacques Meurant, son ancien directeur. Elles ont souligné en outre le rôle important que l'Institut Henry-Dunant joue et doit continuer de jouer au sein du Mouvement, en tant qu'instrument de recherches, de formation, de documentation et d'échanges sur les activités, la doctrine du Mouvement, le droit international humanitaire et le développement des Sociétés nationales.

Le Conseil des Délégués a adopté par consensus une résolution portant sur le développement futur des activités de l'Institut Henry-Dunant.

Enfin, le rapport du CICR sur les Fonds et Médailles (remise de la Médaille Florence Nightingale, état du Fonds de la Médaille Florence Nightingale et du Fonds Augusta, rapport du Conseil de la Fondation en faveur du CICR) a été approuvé par le Conseil.
